

Finances 2016

Revenus

€ 679.411,61

1 - Cotisations annuelles à la Commission des Psychologues pour l'agrément en tant que psychologue	€ 674.320,09	99%
2 - Autres : intérêts, restitutions, récupérations, etc.	€ 5.091,52	1%

Dépenses

€ 856.024,00

1 - Personnel : salaires, cotisations ONSS, déplacements, formations, secrétariat social, etc.	€ 349.074,59	41%
2 - Colloque national et réception : bureau d'événement, location de salle, catering, photographe, rapportage, etc.	€ 180.214,82	21%
3 - Experts externes : avocats, juristes, traducteurs, graphistes, médiateurs, expert-comptable, etc.	€ 78.331,78	9%
4 - Bureaux, salles de réunion, photocopieur, etc. : location, charges, entretien, réparation, taxes	€ 66.224,66	8%
5 - Conseil disciplinaire, Plénière, groupes de travail, etc. : honoraires, frais de déplacement, catering, etc.	€ 60.864,27	7%
6 - Site internet, base de données, système de paiement en ligne, archive en ligne, système de newsletter, etc.	€ 39.817,42	5%
7 - Imprimés & publicité : lettres, cartes d'agrément, prospectus, affiches, publicités, etc.	€ 28.339,15	3%
8 - Frais de port, timbres poste, téléphonie & Internet	€ 21.943,64	3%
9 - Cotisations groupements des professions libérales - UNPLIB & FVIB	€ 11.171,08	1%
10 - Meubles, ordinateurs, etc.	€ 7.559,63	1%
11 - Fournitures de bureau & biens divers : papier, enveloppes, logiciels, livres, documentation, etc.	€ 6.446,10	1%
12 - Autres : réévaluations, frais de banque, assurances, etc.	€ 6.036,86	1%

Résultat

-€ 176.612,39 -26%



Psychologencommissie
Commission des Psychologues